

ADMNET

Association Intercommunale pour le développement de la danse et de la musique dans le nord-est Toulousain.
MAIRIE DE SAINT-JEAN (31240) ☎ 05.61.74.72.18
Association constituée le 03/11/1989 régie par la loi du 1er juillet 1901 -N° dossier 3/1872.
N° SIRET 377 566 286 00011 - CODE APE 923 A

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 JUIN 2000

Étaient présents : feuille de présence jointe.

Les membres de l'ADMNET se sont réunis le 30/06/2000 à la Mairie de St-Jean à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice social de l'année écoulée.

La Présidente Mme URRACA, ouvre la séance à 18 H 00 et fait l'appel des adhérents.

Mme la Présidente donne lecture du compte-rendu moral relatif à l'activité passée et aux perspectives d'avenir et elle lit l'ordre du jour.

Mme JULHIA, trésorière, soumet aux adhérents les comptes et le bilan financier de l'exercice clos ainsi que le bilan prévisionnel.

Après un échange de vues les résolutions suivantes sont adoptées.

PREMIÈRE RÉOLUTION

Le rapport moral présenté à l'assemblée générale par la Présidente est adopté à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

La collectivité des adhérents, après avoir pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice clos, les approuve tels qu'ils leurs sont présentés par la Présidente et la Trésorière et donne à celles-ci quitus de leur gestion à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

Le prévisionnel présenté à l'assemblée générale par la Présidente est adopté à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION

Il est proposé à l'assemblée la nouvelle grille des tarifs (ci-joint) pour la saison 2000/2001, cette grille est approuvée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉOLUTION

Après démission de tous les membres du bureau directeur, il est fait appel aux candidatures. Tous les anciens membres se représentent ainsi que Madame GIMENEZ Nadne et Madame BONNET Catherine. L'assemblée adopte le nouveau bureau directeur à l'unanimité.

La séance est levée à 20 h 00.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal signé par la Présidente et la Secrétaire.

LA SECRÉTAIRE

Béatrice MOUYSSET

LA PRÉSIDENTE

Andrée URRACA

ADMNET

Association Intercommunale pour le développement de la danse et de la musique dans le nord-est Toulousain.

MAIRIE DE SAINT-JEAN (31240) ☎ 05.61.74.72.18

Association constituée le 03/11/1989 régie par la loi du 1er juillet 1901 -N° dossier 3/1872.
N° SIRET 377 566 286 00011 - CODE APE 923 A

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DÉSIGNANT LES MEMBRES DU BUREAU

Le conseil d'administration de l'association ADMNET, ayant son siège à la Mairie de St-Jean s'est réuni le 30 juin 2000 à 20 H 00, dans les locaux de la musique à la Mairie de St-Jean, à l'effet d'élire les membres du bureau.

Mme URRACA, est élue comme président de séance.

Elle fait constater que tous les membres du Conseil assistent à la séance.

Mme URRACA, rappelle que tous les membres du conseil ayant été renouvelés à la suite de l'assemblée générale du 30/06/2000 il y a lieu de pourvoir aux différentes fonctions prévues par les statuts.

A la suite d'un échange de vues, il est passé au vote, conformément aux statuts.

Mme URRACA est élue présidente à l'unanimité.

Mme MOUYSSET est élue secrétaire à l'unanimité.

Mme BONNET est élue secrétaire adjointe à l'unanimité.

Mme JULHIA est élue trésorière à l'unanimité.

Mme GIMENEZ est élue trésorière adjointe à l'unanimité.

Mme PATIES Nicole est élue membre à l'unanimité.

Mme URRACA, Mme MOUYSSET et Mme JULHIA déclarent accepter les fonctions qui leur sont confiées.

Mme MOUYSSET est chargée d'effectuer les formalités prévues par la loi à la préfecture.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 H 00.

LA PRÉSIDENTE

Andrée URRACA

LA SECRÉTAIRE

Béatrice MOUYSSET

